

« Au cœur de Peyrieu »



Ecouter, Informer, échanger et agir !

Numéro 6, novembre 2021

Chères Peyriolanes, chers Peyriolans,

Depuis la dernière édition d'« Au cœur de Peyrieu », deux événements majeurs ont eu lieu. La rentrée scolaire avec 135 élèves que nous recevons tous les jours et donc des classes avec un effectif de 27 élèves. Je dois saluer la disponibilité et l'engagement de nos 5 enseignants. Ce sont aussi 80 enfants en moyenne qui fréquentent la cantine ! Les associations qui ont enfin pu dans leur grande majorité redémarrer leurs activités tout en respectant le contexte sanitaire qui évolue sans cesse.

Je tiens aussi à féliciter le travail effectué par l'ensemble des agents compte-tenu des contraintes liées au Covid. En espérant que les restrictions impactent de moins en moins notre vie au quotidien, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année 2021.

Maurice Bettant, Maire de Peyrieu

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

13 jeunes Peyriolanes et Peyriolans ont été élus par leurs pairs le 22 octobre 2021. 74 votants se sont déplacés sur 123 inscrits et seuls 4 votes nuls ont été recensés.

Le CMJ a ensuite été investi après la commémoration du 11 novembre par M. le Maire. Ils ont tous reçu une écharpe tricolore et un petit nécessaire pour bien commencer leur travail d'élu. Mmes Baudry, Borel et Scalise chapeauteront ce jeune conseil.

Leur première action sera de participer au téléthon le vendredi soir 3 décembre.

Ils auront régulièrement des Conseils et diverses réunions afin de proposer des projets adaptés aux jeunes du village. Vous pouvez les contacter via leur messagerie :

cmjpeyrieu@orange.fr



La commission sociale

Nous vous rappelons qu'il existe sur notre commune :

* **un registre des personnes vulnérables**, pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les adultes en situation de handicap, les personnes âgées de plus de 60 ans et déclarées inaptes au travail. Ce registre, tenu en mairie et confidentiel, permet de lancer une intervention des services sanitaires ou sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte. L'inscription est facultative. Si vous souhaitez être enregistré(e), contactez la mairie afin d'obtenir une fiche d'inscription ; vous pouvez également vous rendre à la permanence de la bibliothèque le samedi matin de 10h30 à 12h30.

* **Une permanence de services** : le samedi matin de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque. Cet accueil permet de prendre en compte votre demande, de répondre à celle-ci si possible, de vous orienter au mieux vers les professionnels compétents ou de transmettre votre demande à ces professionnels si nécessaire, de vous aider en cas de problème d'accès à l'informatique (internet ou autre).

Le traditionnel colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans sera distribué le **samedi 18 décembre**. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales de la commune, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie afin que vous bénéficiiez de ce panier.